

# Xi Jinping, nouveau dictateur rétrograde

L'Assemblée populaire de Chine devrait autoriser le président actuel à renouveler son mandat sans limite, estime l'universitaire Jean-Pierre Cabestan. Cela annoncerait un grand bond en arrière de la vie politique du pays

Par JEAN-PIERRE CABESTAN

Lors de sa séance annuelle qui s'ouvre le 5 mars, l'Assemblée populaire nationale (APN) chinoise devrait entériner l'abolition de la limite de deux mandats de cinq ans imposée par la Constitution à la fonction de président de la République. Approuvé par le comité central du Parti communiste chinois (PCC) dans des circonstances qui demeurent obscures et rendu public le 25 février, cet amendement constitutionnel permettra à Xi Jinping de se maintenir à la tête de l'Etat aussi longtemps qu'il le souhaite.

Assurément, cette décision consacre une montée en puissance et même une « poutinisation » de Xi à l'œuvre depuis son accession au pouvoir en 2012. Elle permet au numéro un chinois, contrairement à Vladimir Poutine, de continuer de cumuler les trois fonctions suprêmes qu'il occupe aussi longtemps qu'il lui plaît : aucune règle ne limite officiellement le mandat de secrétaire général et de président de la commission militaire du PCC.

Pour autant, l'on peut s'interroger sur le sens d'une mesure rétrograde

qui remet directement en cause l'une des réformes institutionnelles essentielles de Deng Xiaoping introduite après la mort de Mao Zedong, en 1976 : éviter toute instauration d'un pouvoir à vie. Par ailleurs, si elle consolide indéniablement le statut de Xi, celui-ci est-il aussi puissant que ses thuriféraires le laissent entendre ? Pourra-t-il véritablement introduire les réformes qu'il a promises ?

Les médias officiels, dont le très nationaliste *Global Times*, ont rapidement tenté de justifier la suppression de cette limite constitutionnelle. Ils ont d'une part indiqué que cette décision était un gage de stabilité et de puissance, « une clé magique capable d'unifier la société » et de « renforcer sa dignité face à l'Occident » (sic). Ils ont d'autre part assuré de manière assez défensive que cette réforme ne signifiait pas que le poste de président de la République pourrait être occupé par la même personne « à vie ».

Il est clair que cette révision de la Constitution, loin de mieux intégrer la Chine dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle, la repousse cent ans en arrière, au moment où Yuan Shikai (1859-1916), le président de la nouvelle République de Chine, cherchait à devenir empereur. Mais, à la différence de Yuan, Xi pourrait bien réussir son entreprise. Certes, à peine annoncée, cette décision a suscité de multiples critiques et sarcasmes sur la Toile chinoise, qui ont été rapidement censurés. Et au sein du parti, les choses ne se sont pas passées aussi bien que les partisans de Xi l'auraient espéré, d'où la publication précipitée de la révision constitutionnelle avant que le comité central l'ait formellement approuvée. Mais, depuis le 19<sup>e</sup> congrès tenu en octobre 2017, Xi

est assez fort pour imposer ce changement. La grande majorité des 25 membres du nouveau bureau politique lui sont inféodés. Et même si quelques voix dissonantes risquent de se faire entendre lors de la séance de l'APN, Xi peut compter sur son homme lige, Li Zhanshu, qui est destiné à prendre la semaine prochaine la présidence de cette assemblée, pour imposer la célèbre et sacrosainte discipline du parti à la plupart des députés lors du vote d'approbation de cette révision constitutionnelle.

La véritable question est ce que cette suppression de la limite des dix ans apporte à Xi. Tout d'abord, elle lui procure sécurité : en effet, à travers la campagne contre la corruption, Xi s'est fait beaucoup d'ennemis au sein de la Nomenklatura. Dans ces circonstances, tout départ à la retraite présente pour lui des risques conséquents, qu'il préfère éviter, ou tout au moins repousser, espérant que ses victimes et leurs partisans auront alors physiquement disparu ou auront été définitivement marginalisés.

## SEUL MAÎTRE À BORD AU PCC

Ensuite, cette décision lui fournit du temps, celui non seulement pour poursuivre son combat contre les indécidables, malheureusement rémanentes, des fonctionnaires du parti-Etat, mais aussi et surtout pour introduire les réformes économiques et institutionnelles qui devraient permettre à la Chine à la fois de réussir sa transition vers un nouveau mode de croissance et de mettre en place un système de gouvernement plus moderne, moins lourd et donc plus efficace, sans pour autant se démocratiser, évidemment.

**CETTE RÉVISION  
CONSTITUTIONNELLE  
RENFORCE  
LE CARACTÈRE  
OPAQUE,  
ARBITRAIRE,  
VOIRE MAFIEUX,  
DU PC CHINOIS**

Ce dernier projet est au cœur des préoccupations de Xi et a constitué le principal thème du 3<sup>e</sup> plénum du comité central tenu du 26 au 28 février. Pour ce faire, le chef du PC chinois recourt à des méthodes pour le moins éprouvées et pas forcément convaincantes : renforcer à tous les échelons les pouvoirs du parti sur les administrations, « rôle dirigeant » qui sera inclus dans le corps de la Constitution, et non plus seulement son préambule, une fois la révision approuvée par l'APN ; et accorder plus d'autonomie aux autorités locales qui appliquent les directives centrales et surtout font allégeance à Xi. Or les collectivités territoriales chinoises jouissent déjà, et ceci depuis la fin des années 1950, d'une large autonomie. Xi le sait à ses dépens, car celle-ci a permis à de nombreux gouvernements locaux de résister aux oukases édictés par le centre depuis 2013, tant pour ce qui concerne le démantèlement des entreprises publiques déficitaires que pour ce qui a trait à l'apurement de leur budget et la suppression des plates-formes semi-publiques (et semi-légales) mises en

place pour financer les infrastructures et la construction immobilière.

Dans de telles circonstances, Xi peut-il réussir ? Oui, car aucune force crédible au sein du PCC n'est en mesure de le défier. Tôt ou tard, les cadres locaux vont devoir se résoudre à obtempérer ; la croissance économique se maintient, certes à un rythme plus raisonnable, et la consommation comme les services progressent ; la modernisation du parti-Etat se poursuit également ; les nouvelles commissions de contrôle des agents de l'Etat qui seront mises en place prochainement vont y contribuer, même si elles opéreront sous l'étroite direction des puissantes commissions de la discipline du parti. Et bien que plus critique et distante du pouvoir, fière de son chef ou résignée, la société chinoise laisse au PCC et de plus en plus à Xi le monopole du politique.

Mais plus stable à court terme, le pouvoir et le régime chinois l'est-il à plus long terme ? Cette révision constitutionnelle va à l'encontre de toute esquisse d'institutionnalisation des règles de succession et renforce le caractère opaque, arbitraire, voire mafieux, du PC chinois. Comme toutes les sociétés secrètes, le PCC peut renforcer et prolonger le mandat de son « parrain » actuel. Mais il est incapable de garantir toute transmission transparente, sans à-coups et pacifique du pouvoir. ■

**J** Jean-Pierre Cabestan est professeur à l'Université baptiste de Hongkong. Il est l'auteur de « *Demain la Chine : démocratie ou dictature ?* », Paris, Gallimard, collection « *Le Débat* », à paraître en avril 2018